



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 1169

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

M. le président. La parole est à Mme Véronique Louwagie, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Véronique Louwagie. Ma question s'adresse à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé. Vous avez déclaré, madame la ministre, que votre projet de loi sur les retraites repose sur un principe d'effort équilibré, équitablement réparti et proportionné. Votre propos est injustifié et fallacieux. Votre projet aboutit en fait à une diminution du pouvoir d'achat des Français, en particulier des retraités.

Cinq points en attestent. Le premier, c'est la taxation de 7,5 millions de retraités par une taxe de 0,3 % sur leurs pensions au 1er avril dernier dès la loi de financement de la Sécurité sociale 2013. Le deuxième, c'est l'absence de revalorisation des pensions de retraite au 1er avril prochain pour six mois, ce qui amputera durablement le pouvoir d'achat des retraités, durant toute une vie, et non de « quelques euros par mois pendant six mois », comme vous l'avez déclaré.

M. Lucien Degauchy. Pauvres retraités !

Mme Véronique Louwagie. Le troisième point, c'est le relèvement des cotisations sociales par une hausse des taux de 0,15 point en 2014 et de 0,05 point chaque année pendant trois ans, soit au total 0,3 point d'ici à 2017, ce qui représente une nouvelle pénalisation pour les actifs. Le quatrième point, c'est la fiscalisation de la bonification pour troisième enfant, ce qui constitue une nouvelle charge contre les familles. Le cinquième point enfin, c'est l'allongement de la durée de cotisation à quarante-trois ans tout en maintenant l'âge de départ à la retraite à soixante-deux ans, ce qui amènera nombre de Français à subir des décotes sur leur retraite.

Coup de rabet supplémentaire : le projet de loi de finances pour 2014 instaure une diminution de 20 % du taux de majoration des rentes mutualistes aux anciens combattants, ce qui affectera d'autant leur pouvoir d'achat.

Quand vous parlez d'équilibre, madame la ministre, nous vous répondons déséquilibre ! Quand vous parlez d'équité, nous vous répondons inégalité ! Quand vous dites « proportionné », nous vous répondons « disproportionné » ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée Louwagie, je ne sais pas quelle histoire vous autorise à nous donner ainsi des leçons... Il n'est qu'à voir la réforme des retraites de 2010, que vous avez soutenue : on s'aperçoit qu'elle se limitait à de l'entortillage, du rafistolage et du saccage social pur et simple ! *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Guy Geoffroy. Cela ne répond pas à la question !

Mme Marisol Touraine, *ministre* . Nous, nous avons la volonté de mettre en place une réforme équilibrée. Oui, nous le disons avec responsabilité : nous ne pouvons pas garantir l'avenir des retraites, compte tenu de ce que vous avez fait et de la réforme que vous avez menée, sans demander un effort maîtrisé et mesuré à l'ensemble des Français. (*Mêmes mouvements.*)

M. Sylvain Berrios. Bla bla bla !

Mme Marisol Touraine, *ministre* . L'honneur de la politique que nous menons, c'est de demander à l'ensemble du pays de se mobiliser pour préserver et sauvegarder le pacte fondamental de notre équilibre républicain : le pacte social auquel les Français sont attachés. Pour ce faire, nous demandons un effort aux actifs à travers une petite cotisation à partir de l'année prochaine, un effort aux entreprises par le biais d'une augmentation de leurs cotisations et la mise en place du compte pénibilité, et un effort maîtrisé aux retraités, parce qu'ils doivent pouvoir tendre la main aux jeunes générations.

Un député du groupe UMP . Des impôts, toujours des impôts !

M. Sylvain Berrios. Vous divisez les Français !

Mme Marisol Touraine, *ministre* . Tout cela, madame la députée, nous le faisons avec la volonté de donner du sens à la politique sociale que nous menons. Ce sens, c'est celui de la justice ; ce sens, c'est celui de reconnaissance de celles et ceux qui ont commencé jeunes ; ce sens, c'est le souci de prendre en compte le travail à temps partiel des femmes et les difficultés que rencontrent les jeunes à l'entrée dans la vie active. Notre politique, madame la députée, contrairement à la vôtre, concilie responsabilité et justice et vos leçons, nous n'en avons cure !

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1169

Rubrique : Retraites : régime général

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 octobre 2013](#)